

COMMUNIQUE CNEAC du samedi 14 mars 2020 : Informations importantes.

La CNEAC contribue à la solidarité nationale pour lutter contre la propagation du virus qui frappe actuellement notre pays. Suite au communiqué d'hier, nous avons reçu de nombreuses questions, traduisant bien souvent un oubli des règles de la vie en commun, quant à la tenue ou non de certains concours d'agility, en essayant notamment de contourner la règle de regroupement de 100 personnes maximum.

Nous regrettons le manque d'esprit citoyen de certains, aussi la CNEAC a pris la décision de suspendre toutes les activités – concours, stages, regroupements, formations - à compter du lundi 16 mars et ce jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire dès que les conditions sanitaires le permettront et qu'un avis officiel soit donné.

Nous demandons donc à tous de respecter scrupuleusement ces consignes pour faire front collectivement.

Jean-Claude METANS, Président de la CNEAC.

AGILITY :

Il nous semble important d'ores et déjà de faire le point sur les sélectifs et finales afin que chacun y voit plus clair à ce niveau.

* **CHAMPIONNAT DE FRANCE :** Beaucoup de sélectifs n'auront pas lieu et il faut que les concurrents soient sur un même pied d'égalité. On pourrait imaginer une sélection sur les résultats 2019, c'est possible grâce au classement qui existait l'an passé. Maintenant, un Championnat de France ne s'improvise pas et demande une logistique lourde. Peut-on laisser un organisateur travailler d'arrache-pied alors qu'il y a de gros risques que cet événement n'ait pas lieu ?

En conséquence, le Championnat de France 2020 est annulé.

* **GRAND PRIX DE FRANCE :** La date est maintenue. Pour que toutes les Territoriales soient sur un même pied d'égalité, les Territoriales qui ont au calendrier un sélectif avant l'été doivent le reporter après le 31 août 2020.

* **TROPHEE PAR EQUIPES :** Beaucoup de sélectifs n'auront pas lieu et il nous semble difficile de sélectionner des équipes de 4 chiens par un classement national.

En conséquence, le Trophée par équipes est annulé.

* **JO-AWC :** La FCI se prononcera sur la tenue ou non de cet événement international. Le sélectif de Cholet n'aura pas lieu. La sélection des jeunes sera faite uniquement à partir du premier sélectif si le JO-AWC a lieu.

* **EO :** La FCI se prononcera sur la tenue ou non de cet événement international. La sélection sera faite uniquement à partir du premier sélectif si l'EO a lieu.

* **AWC :** La FCI se prononcera sur la tenue ou non de cet événement international. Les deux sélectifs prévus n'auront pas lieu. Par conséquent, nous proposons un second sélectif qui pourrait avoir lieu les 4 et 5 juillet 2020. La sélection sera faite uniquement sur ces deux sélectifs si l'AWC a lieu.

Nous comprenons votre déception et nous la partageons. Mais à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles.

Pour la CNEAC,

Maryannic JOURDEN, responsable du GTA.
